



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 245

Juin 2019

Réunion de Conseil Municipal du 27 Mai 2019

PRÉSENTS : MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert qui est arrivé au point n°7, DA CRUZ Éric qui est arrivé au point n°2, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, HUCTEAU Amélie, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS : FAUCHARD Ghislain qui a donné pouvoir à FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky qui a donné pouvoir à MERLET Christian, GABORIEAU Stéphanie qui a donné pouvoir à HUCTEAU Amélie, POTIER Richard.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BARON Myriam

Tirage au sort 2019 pour Jury Criminel 2020 en présence d'un représentant des Communes de la RABATELIERE et de LA COPECHAGNIERE

En présence de Mme GUICHET, Adjointe de la Commune de la RABATELIERE et de M. BONNAUDET, Maire de la Commune de LA COPECHAGNIERE, il a été procédé au tirage au sort de 9 électeurs. Les personnes concernées ont été avisées par courrier. Pour information : 4 pour CHAUCHÉ, 3 pour LA COPECHAGNIERE et 2 pour LA RABATELIERE.

Personnel communal : Modification du tableau des effectifs au 01/07/2019

Le Conseil Municipal a validé le tableau des effectifs ci-dessous :

	Au 01/09/2018	Au 01/07/2019
Filière administrative		
Attaché Principal	1(TC)	1(TC)
Adjoint Administratif principal 1ère classe	1 (TC)	1 (TC)
Adjoint Administratif principal 2ème classe	1(TNC : 19H50/semaine)	1(TNC : 19H50/semaine)
Adjoint Administratif	1 (TC)	1 (TC)
Filière Technique		
Technicien principal 1° classe	1 (TC)	1 (TC)
Adjoint technique Principal 1ère classe	1 (TC)	2 (TC)
Adjoint technique Principal 2 ^{ème} classe	1 (TC)	0 (TC)
Adjoint technique (Espaces verts- Voirie)	3 (TC)	3 (TC)
(Surveillance et entretien bâtiments – Restaurant scolaire)	1(TNC-15H70/semaine)	1(TNC-15H70/semaine)
(Restaurant Scolaire)	6 (TNC-4H70/semaine)	6 (TNC-4H70/semaine)

Communauté de Communes du Pays de St Fulgent - Assainissement : Procès-Verbal de mise à disposition des installations

Le Conseil Municipal a validé la mise à disposition des installations ([stations, poste de relevage, réseaux] – subventions amorties – emprunts) d'assainissement collectif d'eaux usées de la commune de CHAUCHE à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts au 1^{er} janvier 2019.

Monument aux Morts - Restauration – Demandes de subvention

Le Conseil Municipal a validé :

☞ Le projet de restauration (reprise des joints, son nettoyage, le remplacement du Christ par un Christ en Bronze pour 7 791 €) et le remplacement des plaques par des plaques neuves en granit noir gravées en lettres dorées à la feuille d'or pour 6 652 €.

☞ Le plan de financement suivant :

Dépenses :	HT	14 043.00 €
	T.T.C.	16 851.60 €
Recettes :		
Souvenir Français		1 600.00 €
Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre		1 600.00 €
Département de la Vendée :		
① «Restauration du patrimoine immobilier non protégé»		1 558.20 €
② «Restauration et mise en valeur du patrimoine mobilier décoratif »		2 188.20 €
Autofinancement		9 905.20 €

Préalablement aux travaux, une rencontre d'échanges sur cette restauration avec les représentants du Chant de la Pierre, de l'UNC AFN et du Souvenir Français est prévue le 19 juin 2019.

Salle « Les Etoiles de Fruchet » : Location

Le Conseil Municipal a décidé de louer la salle, « Les Etoiles de Fruchet » seulement les 24 et 25 Décembre et 31 Décembre/1^{er} Janvier, aux particuliers qui résident sur la Commune de Chauché, sur la base d'un prix forfaitaire de 104 € (location/redevance/chauffage). Un versement d'arrhes de 20 € sera à effectuer lors de la réservation et une caution de 100 € sera à déposer lors de la remise des clés.

Pour 2021, les réservations de cette salle seront ouvertes dans les mêmes conditions que pour la Salle Arc en Ciel, à savoir le 2 janvier de l'année N pour les 24/12, 25/12, 31/12 de l'année N et pour le 1^{er} Janvier de l'année N+1.

☐ RD 7 Route des Essarts - Prolongement chemin piétonnier : Demande subvention auprès du Conseil Départemental "Aménagements latéraux le long des Routes Départementales »

Le Conseil Municipal a validé le projet pour prolonger le chemin piétonnier jusqu'à la VC n°119 (La Bichonnière) conformément aux éléments préparés par la Commission « Voirie ». Une subvention de 40% au titre du programme "Aménagements latéraux le long des Routes Départementales » sera sollicitée auprès du Conseil Départemental, soit 1 520€.

☐ Restaurant scolaire : Opération Bol de riz – Partenariat avec l'école St Christophe et l'APEL

Suite à l'opération Bol de Riz du 23 avril dernier, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 598 € 15 à l'APEL pour contribuer à la mobilisation lancée par l'école en faveur des enfants de Madagascar, via l'association RAVINALA qui œuvre pour les enfants et les écoles malgaches.

☐ Association Club de Palets : Subvention de lancement/Convention d'utilisation de la Salle Arc en Ciel

Une subvention de 300 € sera attribuée à l'association « Le Palet Chauchéen » créée le 27 mars dernier. L'entraînement se déroulera le vendredi soir, salle Arc en Ciel et une convention sera établie pour l'utilisation de la salle après quelques mois d'utilisation par le Club.

☐ Association des Maires de France : Vœu présentant les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Sur proposition de la Fédération Hospitalière de France (FHF), qui rassemble les 1000 hôpitaux publics et 3800 établissements sociaux et médico-sociaux publics, le Conseil Municipal a donc demandé que la réforme du système de santé prenne en considération les enjeux suivants :

1. La lutte contre les « déserts médicaux » et la garantie d'une offre de santé de proximité *[en particulier en zone périurbaine et rurale]* adaptée aux territoires.
2. La garantie d'un accès à des soins de qualité pour tous dans des conditions financières assurées par des mécanismes efficaces de solidarité
3. La fin des directives nationales technocratiques et la mise en œuvre d'une réelle prise en compte des spécificités de chaque territoire dans l'organisation des soins.
4. Une association véritable et sans délai de l'ensemble des acteurs concernés (élus, représentants des usagers, médecine de ville, hôpitaux, maisons de retraite, etc.) à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale des soins.
5. La mise en œuvre d'outils, d'incitations et de financements propices à une implantation équitable des services de santé dans les territoires et à une meilleure coopération entre tous les établissements et professionnels de santé, quel que soit leur statut afin d'assurer un meilleur maillage et de fédérer les énergies.
6. Le maintien et le renforcement d'un service public hospitalier et médico-social au service de tous les patients, qui dispose des moyens humains et financiers indispensables pour remplir ses missions de soins, de recherche et d'enseignement, et pour investir afin d'accompagner l'évolution indispensable des structures, et l'accès de tous à l'innovation dans les thérapeutiques et les modes de prise en charge.
7. La fin de toute décision arbitraire, sans concertation avec les élus locaux, visant à fermer des services publics hospitaliers pour des motifs économiques et non de sécurité ou de qualité de soins.
8. La reconnaissance du caractère prioritaire de mesures fortes pour revaloriser et renforcer l'attractivité des métiers hospitaliers et du secteur social et médico-social.

Il a autorisé M. le Maire à intervenir auprès du Président de la République, du Premier ministre, de la Ministre des Solidarités et de la Santé et de l'ensemble des autorités de l'Etat pour faire valoir ces demandes et pour les inscrire dans le cadre des échanges locaux du débat national.

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 26 Avril 2019 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles situées, rue de la Promenade, rue des 3 Fontaines, rue des Saules, Place de l'église, la Brossette et rue du Rocher.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.
M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous.

**Prochaine séance du
Conseil Municipal :
Vendredi 28 Juin à 20h00**

☐ Marchés HT signés depuis le 26 Avril 2019 :

26/04/2019	VEOLIA EAU Interventions diverses suite campagne d'entretien de poteau d'incendie	3616.52
26/04/2019	VEOLIA EAU Réparation du poteau incendie n° 14	557.94
26/04/2019	FAUCHET SARL Entretien des chéneaux et gouttières bâtiments communaux (Eglise / bibliothèque / complexe sportif / locaux rue Petite Maine / mairie)	2215.15
26/04/2019	FAUCHET SARL Entretien des chéneaux et gouttières Salle Arc en Ciel	153.00
29/04/2019	REEL Travaux d'entretien et débroussaillage 150h	2010.00
03/05/2019	SAS GROUPE AUBRET Nettoyage et désinfection des toilettes et douches des locaux communaux : complexe sportif, vestiaires et sanitaires foot, Fruchet	1585.00
03/05/2019	SAS GROUPE AUBRET Nettoyage et désinfection des toilettes de la Salle Arc en Ciel et douches et blocs sanitaires de la salle Annexe	380.00
13/05/2019	ESPACE EMERAUDE Débroussailleuse STIHL FS410CEM	702.95

13/05/2019	LACROIX SIGNALISATION Panneaux de signalisation et numéros de maison	919.02
15/05/2019	VERRIER MAJUSCULE Fournitures administratives	100.32
16/05/2019	ESPACE EMERAUDE MOD 85 Griffe de défeutrage sur aérateur	950.00
16/05/2019	ESPACE EMERAUDE MOD 85 Débroussailleuse STIHL FSA130R + batterie	569.75
16/05/2019	ESPACE EMERAUDE MOD 85 Tondeuse STIHL RMA2.0 + batterie	658.75
23/05/2019	FAUCHET SARL Réparation chéneau Salle de Sports	492.45

Un Quartier pour les séniors à Chauché

Vous en avez certainement entendu parler, la municipalité de Chauché a pour ambition la réalisation d'un Quartier pour les séniors sur la parcelle occupée aujourd'hui par la maison des conjoints HERMOUET au 5 rue de La Promenade.

Ce projet a été initié dans la continuité d'une demande formulée lors de l'enquête réalisée au cours de l'année 2015 auprès des personnes âgées de + de 65 ans. Cette enquête montrait le besoin exprimé par une grande majorité de personnes, qu'elles soient seules ou encore en couple, propriétaires d'une maison individuelle avec jardin et plutôt dans un village, à vouloir habiter, se rapprocher du centre bourg.

Ce choix permettrait de :

- 1) faciliter la vie de tous les jours, par la proximité des commerces, des services dont les services de santé,
- 2) vaincre l'isolement lié à la distance par rapport au bourg, aux difficultés de déplacement,
- 3) renouer des liens sociaux grâce aux amis, aux voisins, aux associations.

L'objectif est de maintenir aussi longtemps que possible les personnes chez elles grâce à des logements adaptés, à loyer modéré, et par la mise en place de services d'accompagnement en fonction des difficultés rencontrées.

Ce dossier a été confié à l'E.P.F. (Etablissement Public Foncier de la Vendée) qui vient d'acquérir la propriété. Les phases suivantes seront la démolition (2^{ème} semestre 2019) puis la désignation d'un bailleur social pour définir, avec les élus, le contenu de ce Quartier.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement du projet, par le bulletin communal, le site internet...

A LOUER

1 T1 Bis au Foyer Soleil
Logement comprenant :
une pièce de vie de 13m²,
coin nuit de 6m²,
cuisine de 4m²,
une salle de bain et
WC et un rangement.
Prix du loyer : 264, 11 €



1 T2 – 1, Rue de la Petite Maine
1 cuisine avec séjour
2 chambres
WC – Salle de bain
Prix du loyer : 341.68 €

INFOS PRATIQUES

PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 12h à la mairie.
Seulement sur RDV : ☎ 02.28.85.76.00.
au centre médico-social de ST FULGENT
Tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à 12h au centre médico-social de MONTAIGU ☎ 02.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h -14h à 18h
Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h
Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-les Essarts
2, Rue Jules Verne - ST FULGENT
☎ 02.51.43.81.61.

ADMIR

Comité de secteur du Pays de ST FULGENT - LES ESSARTS
18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT
☎ : 02.52.61.47.46.
Mail : paysdestfulgent@admr85.org
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Suez Eau France

(Gestion du service assainissement)
11, Rue des Forêts – Parc d'activité Polaris – 85110 CHANTONNAY
☎ 02.28.15.31.50.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ
Le Jeudi une semaine sur deux De 8h45 à 12h30 :
Jeudis 11 et 25 Janvier 2018 au centre périscolaire « Les Scoubidou » - UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au ☎ 02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF
Annulation le matin même : ☎ 07.87.71.97.48

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203
☎ 02.51.41.83.09. –
mairie-chauche@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture :
du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30, (L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières
Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une urgence vitale, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.		
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h	06.24.83.68.04 02.51.46.28.83





Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

**Informier
Orienter
Accompagner**

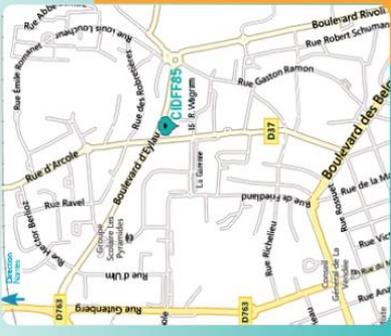


La Roche-sur-Yon

Résidence Lucien Valéry
15 rue Wagram
Bât.E - Rez-de-jardin
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. : 02.51.08.84.84
Mail : cidff85@orange.fr
SITE : <http://paysdelaloire-fr.cidff.info>

Le réflexe égalité
www.infofemmes.com



CIDFF85
15, rue Wagram

Bus : ligne 4
Arrêt "Lucien Valéry"

Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9H00 à 12H30
14H00 à 17H30

Impression gratuite - 02.51.08.84.84 - en cliquant sur le lien ci-dessous

CIDFF de la Vendée
Association départementale loi 1901 membre du réseau national des CIDFF :

- exerce une mission d'intérêt général confiée par l'Etat dont l'objectif est de :
 - sensibiliser le grand public, sociale, professionnelle et juridique des Femmes,
 - promouvoir l'égalité entre les Femmes et les Hommes,
- adhère au FN-CIDFF (Fédération Nationale des CIDFF) et est membre du réseau national des 114 CIDFF.
- est membre de FRCIDFF (Fédération Régionale des CIDFF des Pays de La Loire), qui assure la coordination des CIDFF de la région.

NOS ENGAGEMENTS

- Une prise en compte globale des situations
- Une information confidentielle et gratuite
- Un accueil personnalisé
- Une neutralité politique et confessionnelle

Le CIDFF de la Vendée conduit son activité avec un large partenariat associatif et institutionnel local :



Service d'information et d'orientation

Information dans les domaines de la vie quotidienne :
Demarches administratives, aides sociales, adresses utiles

Orientation vers les services spécialisés :
Services sociaux, de santé, professionnel-les du droit, associations

ENTRETIEN SUR RENDEZ-VOUS CONFIDENTIEL ET GRATUIT

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ-NOUS AU
02 51 08 84 84

Service d'accès au droit

Une Juriste répond à vos questions, sur vos droits et vous oriente

LES PERSONNES ET LA FAMILLE
VIE EN COUPLE
union libre, PACS, mariage
rupture et conséquences :
divorce, effets patrimoniaux,
obligation alimentaire,
indexation de pension

ENFANTS
filiation, autorité parentale, droits de l'enfant

LES VIOLENCES SEXISTES
au sein du couple,
intra-familiales, au travail
droits des victimes, procédures

LE TRAVAIL
conclusions et ruptures de contrat
procédures judiciaires
droits aux congés

Service d'accès à l'emploi et à la création d'activité

Une Conseillère à l'emploi vous informe et accompagne les femmes dans le cadre du Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi B.A.I.E.

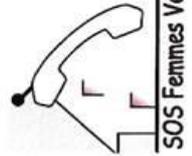
Faire le point sur votre parcours quelle que soit votre situation personnelle ou professionnelle,

EVALUER VOS BESOINS EN :
Orientation,
Formation,
Recherche d'emploi,
Elargissement des choix professionnels,
Création d'activité

Aider à élaborer votre projet professionnel

Articuler les temps de vie professionnelle, personnelle, familiale et sociale

SOS FEMMES VENDEE



SOS Femmes Vendée

La Roche sur Yon, le 9 mai 2019

Objet : Permanence pour victimes de violences conjugales

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, l'association « SOS FEMMES VENDEE » propose un service de proximité aux victimes de violences conjugales habitant MONTAIGU-VENDEE ou les communes alentour, en tenant une permanence :

Les 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 14H30 à 16H30 à MONTAIGU

Par mesure de sécurité, le lieu de permanence est tenu confidentiel. Il est communiqué lors de la prise de rendez-vous qui s'effectue au

02 51 47 77 59 (24H/24 - 7J/7)

Dans le cadre de ces permanences, SOS FEMMES VENDEE propose aux victimes de violences conjugales, des entretiens qui ont pour objectifs de verbaliser et de mieux comprendre la violence conjugale ainsi que de préparer un départ éventuel du domicile.

Nous comptons sur votre soutien afin d'informer par tous moyens de communication (site internet, bulletin municipal, tableau d'affichage déroulant, réseaux sociaux...) que vous possédez, l'existence de ce service.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec tous nos remerciements, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Conseil d'Administration & les salariées

SOS Femmes Vendée
BP 712 - 85017 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél. 02.51.47.77.59 - fax 02.51.05.23.73 - accueilfemmes@wanadoo.fr
www.sosfemmesvendee.fr



Communiqué

La Petite Maine retrouve la ligne, des travaux sur le secteur de la Berthelandière !

La rivière la Petite Maine, affluent de la Sèvre Nantaise, rythme la vie de notre territoire et marque l'identité de notre commune. C'est pourquoi, il est important de lui redonner son dynamisme d'autrefois. Le site de la Berthelandière va connaître prochainement une renaissance, pour rendre la Petite Maine plus courante, plus vivante, mieux oxygénée et ainsi éviter la stagnation des eaux favorable au développement de la lentille d'eau. Des aménagements portés par l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Sèvre Nantaise sont prévus. Découvrez-les en quelques mots :

Les travaux :

Suite à l'étude de faisabilité engagée en 2015, la solution de l'aménagement du pont par la création d'une ouverture, complétée par le démantèlement de plusieurs petits ouvrages de franchissements dans l'emprise du terrain de moto-cross ainsi que la restauration de la rivière sont retenus. Ces travaux vont permettre de réduire les débordements d'eau en période hivernale notamment, sur le pont et en amont de celui-ci. Cette solution va aussi permettre d'assurer la circulation des espèces dans la rivière, tout en restaurant des écoulements naturels, les habitats de la faune et la flore et en maintenant le franchissement routier. Durant les travaux, une déviation est prévue.



Pont seuil comprenant cinq cadres actuellement. Le projet prévoit une ouverture dans la partie centrale

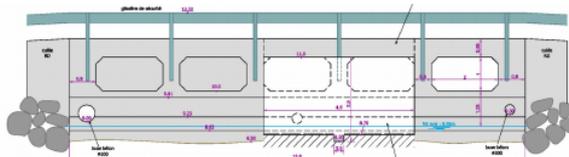


Schéma présentant l'ouverture du pont de la Berthelandière à Chauché

Les résultats attendus :

- ✓ Une réduction de l'inondation du pont
- ✓ Un retour à des conditions naturelles caractéristiques de nos rivières vivantes bénéfique à :
 - la libre circulation des espèces et des sédiments
 - des débits plus naturels
 - la diversité des fonds, des habitats, des écoulements
 - des peuplements naturels avec diversités et abondances des espèces
 - l'auto-épuration de l'eau

Durée et période des travaux :

Les travaux sur la Petite Maine à la Berthelandière sont effectués en deux temps. Ils ont commencé courant décembre 2018 par le démantèlement de plusieurs petits ouvrages de franchissement sur le terrain de moto-cross. Les travaux sur le pont seront réalisés à partir du 3 juin 2019 (durée prévisionnelle : 2 mois).

« Tous concernés »

Collectivités locales et EPTB Sèvre Nantaise, riverains, agriculteurs, pêcheurs, promeneurs, nous avons tous une responsabilité face à l'enjeu du bon état des cours d'eau.

Qu'est-ce que le bon état des cours d'eau ?

Une rivière naturelle, c'est avant tout une eau de bonne qualité qui serpente et dessine librement son cours et ses méandres. Elle est rarement figée ou rectiligne. Ses écoulements sont variés, lents ou rapides selon les pentes, sa largeur et les saisons climatiques. Ses fonds sont constitués de fosses, de radiers, de sable, de cailloux et de limons fins. C'est l'ensemble de ces conditions qui lui permettent d'accueillir de nombreuses espèces.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA SEVRE NANTAISE
Moulin de Nid d'Oie - 10 bis, route de Nid d'Oie - CS 49405 - 44190 CLISSON
Tél. 02 51 80 09 51 - Fax 02 51 46 26 81 - adrellard@sevre-nantaise.com
www.sevre-nantaise.com

RÉGION PAYS DE LA LOIRE



Année 2019-2020

Inscriptions aux transports scolaires

DES NOUVELLES RÈGLES DE SÉCURITÉ

- À la rentrée comme à la descente, les élèves scolarisés jusqu'au CEE (inclu) doivent être obligatoirement accompagnés au point d'arrêt par les parents ou tout autre personne, de 11 ans ou plus, désignée comme responsable par nos soins.

- Pour aller sur un point de destination, vous devez vous présenter à l'arrêt scolaire au moins 10 minutes avant le départ du car. Le car ne sera adossé que si vous êtes à l'arrêt scolaire au moment de son départ.

- De plus, conformément au code de la route, les élèves doivent obligatoirement attacher leur ceinture de sécurité durant le trajet en car.

Four tous renseignements :
Région Pays de la Loire
Antenne Régionale de la Vendée
Service Transports scolaires de voyages
89233 LA ROCHE SUR YON codes 9
TEL. 02 51 44 76 10
aleap@paysdelaloire.fr

CAP Vendée devient Aleap

Qui peut bénéficier du transport scolaire ?

• 110 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train TER, dans le respect des périmètres de transports définis.

• Gratuit dès la 3ème année transporté.

• 55 € (demi-tarif) par an et par enfant, si votre enfant est scolarisé en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Pour les autres cas, l'usage des transports scolaires pourra éventuellement être étudié, au cas par cas, selon les places disponibles et le tarif de 220 € par enfant.

QUAND S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont ouvertes **du 13 mai au 15 juillet 2019.**

Au vu de votre date, une inscription de 20 € sera appliquée à tout retard de votre inscription, en cas de retard de votre inscription, votre inscription sera en fait de votre responsabilité.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour bénéficier du transport scolaire à la rentrée, l'inscription est obligatoire, que votre enfant circule en train TER ou en car.

Pré-inscription obligatoire

L'inscription en ligne ne prend que quelques minutes et le service est ouvert 24 h / 24 et 7 jours / 7.

Elle vous offre aussi la possibilité d'accéder à un « espace famille » en ligne pour suivre les inscriptions de tous vos enfants et l'avancée de votre dossier.

Si vous n'avez pas d'accès à Internet, vous pouvez vous rendre à la Maison des Relations Publiques la plus proche de votre domicile ou à l'adresse suivante : Maison des Relations Publiques (MARP) - 10 rue de la République - 44100 CLISSON - Tél. 02 51 80 09 51

- 1. Avant de commencer, munissez-vous :**
 - d'une adresse e-mail valide,
 - d'une photo d'identité numérisée,
 - d'un relevé d'identité bancaire (RIB) si vous souhaitez régler par prélèvement automatique.
- 2. Rendez-vous sur le portail d'inscription à partir du 13 mai sur : aleap-paysdelaloire.fr**
 - Cliquez sur : « abonnement en ligne »
 - Remplissez le formulaire et laissez-vous guider.
 - À la fin de votre saisie, choisissez votre mode de paiement bancaire, par prélèvement automatique...
 - Une fois les données saisies, cliquez sur « L'opération validée, un courriel de confirmation vous sera adressé ».

Le carte de transport scolaire de votre enfant vous sera adressée fin août 2019 directement à votre domicile.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU TRANSPORT SCOLAIRE ?

• 110 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train TER, dans le respect des périmètres de transports définis.

• Gratuit dès la 3ème année transporté.

• 55 € (demi-tarif) par an et par enfant, si votre enfant est scolarisé en regroupement pédagogique intercommunal (RPI).

Pour les autres cas, l'usage des transports scolaires pourra éventuellement être étudié, au cas par cas, selon les places disponibles et le tarif de 220 € par enfant.

QUAND S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont ouvertes **du 13 mai au 15 juillet 2019.**

Au vu de votre date, une inscription de 20 € sera appliquée à tout retard de votre inscription, en cas de retard de votre inscription, votre inscription sera en fait de votre responsabilité.



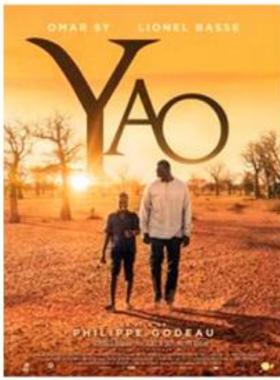
Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tél. 06 73 71 94 65
ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr

Ciné Seniors



CINÉMA LE ROC À LA FERRIÈRE

Lundi 23 et lundi 30 SEPTEMBRE



Depuis son village au nord du Sénégal, Yao est un jeune garçon de 13 ans prêt à tout pour rencontrer son héros : Seydou Tall, un célèbre acteur français. Invité à Dakar pour promouvoir son nouveau livre, ce dernier se rend dans son pays d'origine pour la première fois. Pour réaliser son rêve, le jeune Yao organise sa fugue et brave 387 kilomètres en solitaire jusqu'à la capitale. Touché par cet enfant, l'acteur décide de fuir ses obligations et de le raccompagner chez lui. Mais sur les routes poussiéreuses et incertaines du Sénégal, Seydou comprend qu'en roulant vers le village de l'enfant, il roule aussi vers ses racines.

Séance : 5€ / pers
film - pot de convivialité

Inscription : auprès de L. Huchet Chargée de prévention (coordonnées ci-dessus) ou des associations de Seniors de votre commune



Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tél. 06 73 71 94 65
ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr

Ciné Seniors



CINÉMA LE ROC À LA FERRIÈRE

Lundi 2 et lundi 9 DECEMBRE



Romain a 28 ans. Il aimerait être écrivain mais, pour l'instant, il est veilleur de nuit dans un hôtel. Son père a 62 ans. Il part à la retraite et fait semblant de s'en foutre. Son colocataire a 24 ans. Il ne pense qu'à une chose : séduire une fille, n'importe laquelle et par tous les moyens. Sa grand-mère a 85 ans. Elle se retrouve en maison de retraite et se demande ce qu'elle fait avec tous ces vieux. Un jour son père débarque en catastrophe. Sa grand-mère a disparu. Elle s'est évadée en quelque sorte. Romain part à sa recherche, quelque part dans ses souvenirs...

A travers cette famille, tout l'accent est mis sur les rapports humains intergénérationnels, qui sont traités ici avec une infinie douceur, beaucoup de profondeur et surtout une grande justesse... Mêlant humour et à la fois cruauté, ce film va réveiller avec beaucoup de vérité nos actes, nos comportements, nos décisions et nos actions du

Séance : 5€ / pers
film - pot de convivialité

Inscription : auprès de L. Huchet Chargée de prévention (coordonnées ci-dessus) ou des associations de Seniors de votre commune



Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tél. 06 73 71 94 65
ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr

Action sociale

PRÉVENTION SENIORS



Mr, Mme, malade de parkinson sur le territoire de la communauté de communes St Fulgent - Les Essarts,

quelles activités, quels soutiens, quelles informations, souhaiteriez-vous avoir ?

Et si on se retrouvait pour en parler ...

En tant que Chargée de prévention sur la communauté de communes, je vous invite à me contacter et je vous organise cette rencontre.



Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tél. 06 73 71 94 65
ciasfulgentessarts.prevention@orange.fr

Action sociale

PRÉVENTION SENIORS



Mr, Mme, malade Alzheimer et aidant, sur le territoire de la communauté de communes St Fulgent - Les Essarts,

quelles activités, quels soutiens, quelles informations, souhaiteriez-vous avoir ?

Et si on se retrouvait pour en parler ...

En tant que Chargée de prévention sur la communauté de communes, je vous invite à me contacter et je vous organise cette rencontre.

CAUE de la Vendée



LES CONSEILS GRATUITS D'UN ARCHITECTE POUR VOTRE PROJET ?

Prenez rendez-vous avec le CAUE de la Vendée

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est une association départementale, de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de vous conseiller gratuitement en amont, pour la construction, l'extension ou la réhabilitation de votre habitation.



CONSTRUIRE ADAPTER

AGRANDIR SURELEVER

REHABILITER DIVISER



85 Vendée
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement



Renseignements
02 51 37 44 95
caue85@caue85.com

> en savoir + : www.caue85.com



Architecture : Vendée architecture et urbanisme (recto photo haut)
 Architecture : TCA architectes de urbanisme (recto photo bas)
 Architecture : Atelier 12 Architecture (verso)
 Photographie : François DANVET

Bienvenue
dans mon jardin au naturel

Entrée libre et gratuite

Les samedi 15
et dimanche 16
juin 2019
De 10h30 à 17h30

En Loire Atlantique et en Vendée
11 jardiniers ouvrent leur jardin à la visite,
tous jardinent au naturel!

mon-jardin-naturel.cpie.fr

LOGNE ET GRAND-LIEU

Bienvenue dans mon jardin au naturel

LOGNE ET GRAND-LIEU
CPIE Logne et Grand-Lieu
8, rue Sainte Radegonde
44650 Corcoué sur Logne
02 40 05 92 31
tiphaine.hinault@cpie-logne-et-grandlieu.org

LOIRE-ATLANTIQUE

VENDÉE

- 1 L'Art au Jardin à Préailles
- 2 Le Jardin Naturel de Tasso-ouction hirondelle à Pomic
- 3 Le Jardin comestible de Stéphane à Machecoul Saint-Même
- 4 Les Jardins Familiaux de la Fontaine à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
- 5 Le Jardin de Tribault et Mano à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
- 6 Le Jardin de Poby à Pont-Saint-Martin
- 7 Le Jardin de Jacqueline et Loïc à Saint-Lumine-de-Clisson
- 8 Le Jardin de Gréble et Jean à Corcoué-sur-Logne
- 9 Le Jardin de Danielle et Albert à Legé
- 10 Le Jardin de Michel et Monique à Saint-Denis-La-Chevasse
- 11 Le Jardin de Lén à Bellevigny

En partenariat avec :

Une action nationale soutenue par :

Retrouvez sur
<http://mon-jardin-naturel.cpie.fr>
la liste de tous les jardins participants en France

MESSAGES D'ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES - CHAUCHÉ

Samedi 06 juillet 2019

À partir de 18h00

Entrée gratuite

Restauration - Bar

Sur place

Chauché fait son shô

Avec le DJ

Sonorisat' von 85
librez vos événements autrement

Place Arc en Ciel
38 Rue de Gratas, 85140 Chauché

Suivez-nous sur f Comité des fêtes chauché

Un groupe de travail se met en place **pour l'organisation de la fête 2020**. Si vous êtes intéressé, renseignement auprès du comité des fêtes ou de la mairie.

Le comité des fêtes recherche des bénévoles. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous faire connaître par mail : cdf.chauche@gmail.com

 A l'occasion de Festi-Chauch', le Samedi 06/07/2019, les rues suivantes seront fermées :

- 1-La rue de Grasla, de la salle Arc-en-Ciel (carrefour avec la rue du Foyer Soleil) au carrefour avec le lotissement des Acacias et le parking de la salle Arc-en-Ciel
- 2-Rue du Foyer Soleil à l'arrière de la salle Arc-en-Ciel jusqu'à l'extrémité du parking de la salle Arc-en-Ciel

Le parking de la salle Arc-en-Ciel sera également fermé du samedi matin 06/07/2019 au dimanche 07/07/2019 après-midi.



Avec les aveugles et les malvoyants

Agir pour l'autonomie

Journées Portes ouvertes
Démonstration de matériels adaptés
pour Aveugles et Malvoyants

Samedi 22 Juin 2019
Entre 10 heures et 17 heures

Au Local du Comité de La Roche-sur-Yon,
39 bis, rue de la Marne

(tél. 02.51.37.22.22 - comite.vendee@avh.asso.fr)

- ACCES'SOLUTIONS
- ASPPA Santé (Basse Vision)
- VoxiWeb et VoxiTV
- Vocale Presse

+ Matériel présent au Local (Boutique AVH)

Groupement A5



ENSEMBLE !!! ON RECOMMENCE.

Le Groupement A5*, en collaboration avec la société  MAINDRON ASSOCIATION, réitère le **CONCERT EXCEPTIONNEL** au VENDESPACE de Moulleron le Captif,

le mardi 22 octobre 2019.

Cet événement est ouvert à tous les aînés en structures ou à domicile, aux clubs et aux adultes en situation de handicap du Département.

Faire revivre un après-midi de rêve à tous lors d'un concert conçu et pensé pour eux dans un lieu exceptionnel est notre moteur, à l'image de l'émotion et du bonheur partagés ensemble l'an passé.

Philippe Maindron nous a promis une scène artistique surprise exceptionnelle et unique en Vendée, au **Prix canon** de 39 Euros, (Concert et Goûter Gourmand).

N'attendez pas ! Réservez dès maintenant !!!

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements et surtout **pré-réservez**, sans avance financière au regard du nombre de places disponibles*.



*Le Groupement A5 fédère les EHPAD des Brouzils, de Chauché, L'Herbergement, Saint Denis la Chevasse et Rocheservière.

Contact : Résidence « La Roteria » : 02.51.41.88.72
Nathalie, Animatrice : 06.18.18.20.66

***NB : Les pré-réervations nous permettent, pour le 30 juin, d'informer ou de confirmer la réalisation de ce Concert en corrélation avec notre seul critique de 2500 places.**

Distribution du prochain bulletin les 13 et 14 Juillet 2019. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 22 Juin 2019.